

Le contexte du GRAND ANNECY

- La médiatisation d'un classement OMS 2011...
- Un contre pied par rapport à l'image de marque du GRAND ANNECY,
le lac le plus pur d'EUROPE
- Une menace économique potentielle sur un territoire en plein essor

La réponse politique : un PLQA

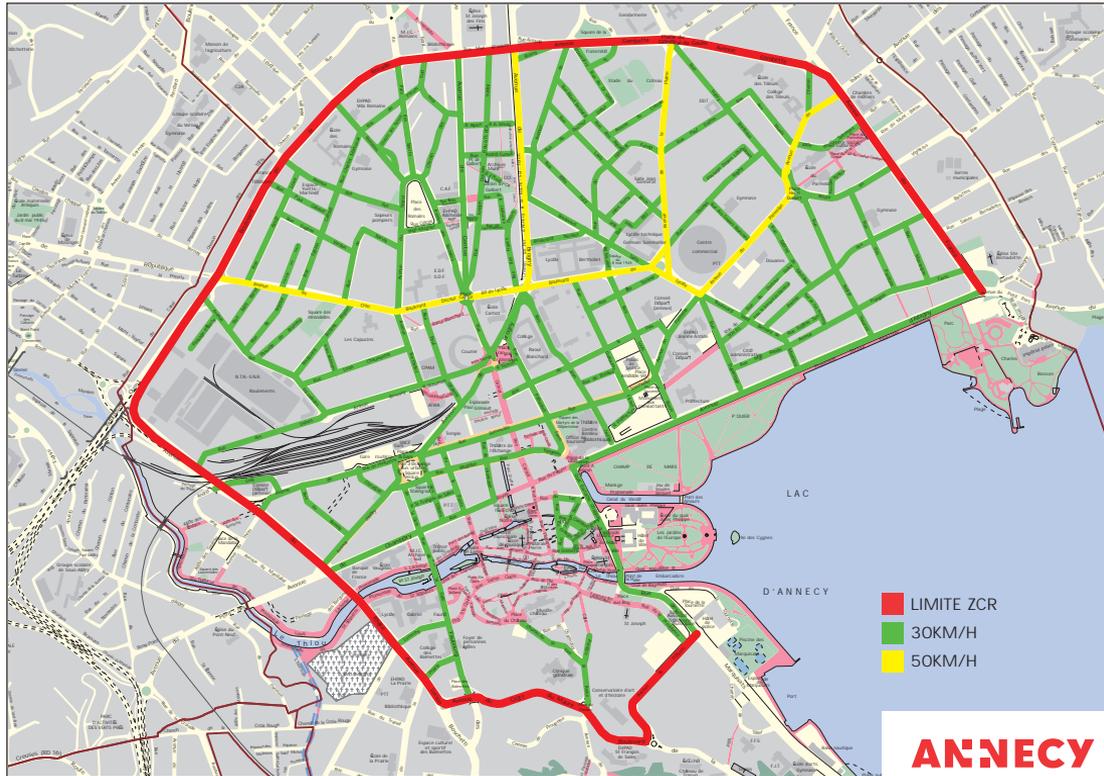
- Élaboré en lien étroit avec la société civile « le club air climat »
- PLQA ou PPA ?
- Adoption à l'unanimité du conseil communautaire fin 2017
- Nombreuses actions : fonds air bois, autopartage, centrage du PDU sur la qualité de l'air, réseau de 50 capteurs pour mailler le territoire, etc.

La ZCR, zone de circulation restreinte

- Pas une zone « à » circulation restreinte car pas de PPA
- Un arrêté préfectoral spécifique renouvelé à chaque épisode de pollution significatif
- Même périmètre que la zone 30 en coeur de la commune nouvelle d'ANNECY
- Volonté pédagogique de sensibilisation sur la vignette crit'air et auprès des climatosceptiques



ANNECY



LA VIGNETTE CRIT'AIR !



COMMENT SE PROCURER UNE VIGNETTE CRIT'AIR ?

Rendez-vous sur le site www.certificat-air.gouv.fr muni de votre carte grise.

LA VIGNETTE EST-ELLE PAYANTE ?

La vignette Crit'Air est un **dispositif national**, elle coûte **coûte 3,62€**. Ce prix couvre uniquement les frais de fabrication, de gestion et d'envoi. Il ne s'agit pas d'une taxe et il n'y a aucune recette pour le budget de l'Etat.

MA VIGNETTE CRIT'AIR EST 4 OU 5. QUELLES CONSÉQUENCES ?

En cas d'alerte pollution :
Vous ne pouvez pas circuler en centre-ville
Vous ne pouvez pas vous stationner dans un parking municipal

FAUT-IL RENOUELER SA VIGNETTE CRIT'AIR ?

Le certificat qualité de l'air est valable toute la durée de vie du véhicule, tant que la vignette reste lisible.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le certificat de l'air concerne tous les véhicules routiers : deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds dont bus et autocars.

MA VIGNETTE EST-ELLE VALABLE DANS LES AUTRES VILLES DE FRANCE ?

Le certificat est valable sur tout le territoire. Cependant, chaque collectivité fixe ses restrictions de circulation ou de stationnement.

QUALITÉ DE L'AIR
ZONE DE CIRCULATION RESTREINTE

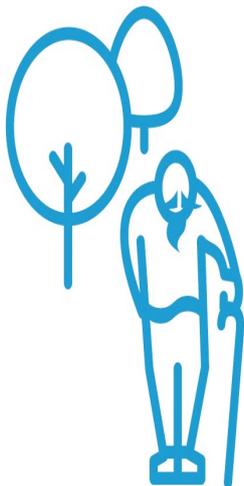


PENSEZ À LA VIGNETTE CRIT'AIR !

Lors des pics de pollution, elle est indispensable pour circuler dans la Zone de Circulation Restreinte.

ALERTE - POLLUTION DE L'AIR PAR LES PARTICULES

je protège ma santé



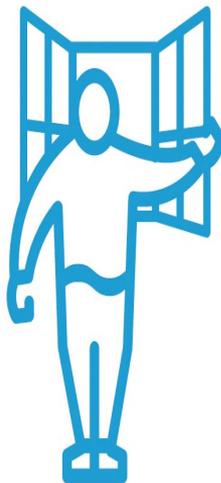
Je continue à vivre normalement.

Je peux me promener, en évitant les sorties à pied ou en voiture à proximité des grands axes routiers, aux heures de pointe (7h-10h et 17h-20h). J'évite les efforts entraînant un essoufflement (respiration par la bouche).



Je surveille mon état de santé.

Si je ressens une gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflement, palpitations...), je le signale au personnel de soin ou à mon médecin (notamment pour savoir si mon traitement médical doit être adapté).



Je continue à aérer les locaux.

J'ouvre les fenêtres 10 mn, 2 fois par jour, de préférence côté cour et en fin de matinée. Je ne réduis pas la ventilation.

ANNECY

Grand Anecy

VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

Chambéry métropole
Cœur des Bauges

Source: Publiinter

ALERTE - POLLUTION DE L'AIR

je protège la santé des nourrissons et des jeunes enfants



Je sors bébé et je maintiens mes activités habituelles.

Je choisis le porte-bébé ou le vélo. En cas de pollution à l'ozone, l'été, je sors bébé de préférence jusqu'à 11h et après 20h.



J'évite les sorties à pied ou en voiture à proximité des grands axes routiers, notamment aux heures de pointe (7h-10h et 17h-20h) en cas de pollution par les particules.



Je surveille toute apparition de gêne respiratoire (asthme...).

Je suis attentif à l'apparition de symptômes évocateurs : fatigue, mal de gorge, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations.



Je continue à aérer mon habitation.

J'ouvre les fenêtres 10 mn, 2 fois par jour, de préférence côté cour, en fin de matinée en hiver et en début de matinée ou la nuit l'été. Je ne réduis pas la ventilation. Je n'utilise pas ma cheminée à foyer ouvert.

ANNECY

Grand Anecy

VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

Chambéry métropole
Cœur des Bauges

Source: Publiinter

Premiers retours

- Un sujet de débats dans la population
- ***Une réduction significative de la vitesse des voitures*** = sécurité des vélos essentielle pour développer ce mode actif
- Une mise en œuvre pédagogique qui commence à porter ses fruits : de plus en plus de vélos, une augmentation significative des commandes de vignettes crit'air
- Hiver 2018 = moment de vérité : ***peut-on se contenter d'une démarche non coercitive ?***